

Direction Générale de la Solidarité / Direction du Logement

Service logement

REF : DS2011004

Signataire : David Rebuffel

OBJET :Convention de gestion du contingent de l'opération d'acquisition amélioration située 11,13,13 bis rue du Docteur Pesque à Aubervilliers réalisée par Vilogia

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-1,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et notamment l'article 7 portant plus particulièrement sur la compétence équilibre de l'habitat social sur le territoire,

VU la délibération en date du 29 juin 2010 n°106/10-CC de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune, confiant la gestion de la réservation de 5 logements du contingent communautaire dans l'opération d'acquisition amélioration de 24 logements situés au 11, 13, 13 bis rue du Docteur Pesqué à Aubervilliers menée par Vilogia,

VU le projet de convention ci-annexé,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de convention de gestion du contingent entre la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers, relative aux 5 logements du contingent communautaire dans l'opération d'acquisition amélioration de 24 logements situés au 11, 13, 13 bis rue du Docteur Pesqué à Aubervilliers menée par Vilogia.

AUTORISE le Maire à signer ladite convention.

Le Maire

Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 21/10/2011

Publié le : 26/10/2011

Certifié exécutoire le : 26/10/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué